

Pendant ce temps, dans l'Ouest, le commerce des pelleteries continuait d'aller de pair avec l'exploration. Du lac Athabaska, Alexander Mackenzie atteignit, en 1789, le Grand Lac des Esclaves, poussa vers l'Arctique et descendit le grand fleuve qui porte aujourd'hui son nom. Cependant, il cherchait toujours "la mer de l'Ouest". En 1793, après avoir remonté vers l'ouest la rivière de La Paix, il atteignit les Rocheuses, et, au prix "d'indicibles fatigues" continua à pied jusqu'à la côte du Pacifique. Il fut le premier blanc à traverser le Canada d'un littoral à l'autre.

L'Angleterre, isolée par le blocus continental pendant les guerres de Napoléon, se tourna vers l'Amérique du Nord pour ses approvisionnements de bois et fit naître dans les provinces maritimes et de Québec une nouvelle industrie: l'exploitation forestière. Le pin et l'épinette prirent bientôt plus d'importance que les pelleteries. On vit aussi apparaître des chantiers maritimes qui se développèrent rapidement surtout en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.

Entre 1815 et 1850, une seconde vague d'immigrants des Iles Britanniques déferla sur le Canada. La plupart de ces colons venaient d'Irlande. Au nombre d'environ 800.000, ces immigrants vinrent doubler la population des colonies britanniques en Amérique du Nord.

LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE

Dans le Haut comme dans le Bas-Canada, la conduite arbitraire des gouverneurs provinciaux, souvent contraire à la volonté des assemblées

L'union du Haut et du Bas-Canada s'opéra en 1840 par l'Acte d'Union, qui mettait partiellement en œuvre les recommandations du rapport Durham. Bien que la nouvelle législation n'apportât aucun changement précis dans le statut du conseil exécutif en fonction, elle devait bientôt contribuer à le modifier véritablement. On recommanda aux Gouverneurs du Canada de n'appeler au Conseil exécutif que des personnes jouissant de la confiance du peuple. Ainsi prenait naissance le gouvernement responsable.

En 1849, le Gouverneur, Lord Elgin, aux prises avec un projet de loi extrêmement disputé, décida d'adopter la politique de la majorité élue et rejeta les demandes de l'opposition qui voulait en appeler au Parlement impérial. Le Colonial Office à Londres appuya sa décision, et depuis, le principe du gouvernement responsable au Canada n'a jamais été contesté. La Nouvelle-Ecosse, une colonie plus ancienne, avait elle-même acquis son gouvernement responsable de façon analogue, en 1848.

LA CONFÉDÉRATION

La première initiative véritable vers une union des colonies anglaises de l'Amérique du Nord remonte à 1864 et fut lancée à Charlottetown, île du Prince-Edouard. Les trois colonies de l'Est avaient convoqué une réunion pour étudier les possibilités d'une fédération des provinces maritimes. Désireux d'unifier le pays, le Haut et le Bas-Canada sollicitèrent et obtinrent la permission de faire connaître aux délégués leur attitude à ce sujet.



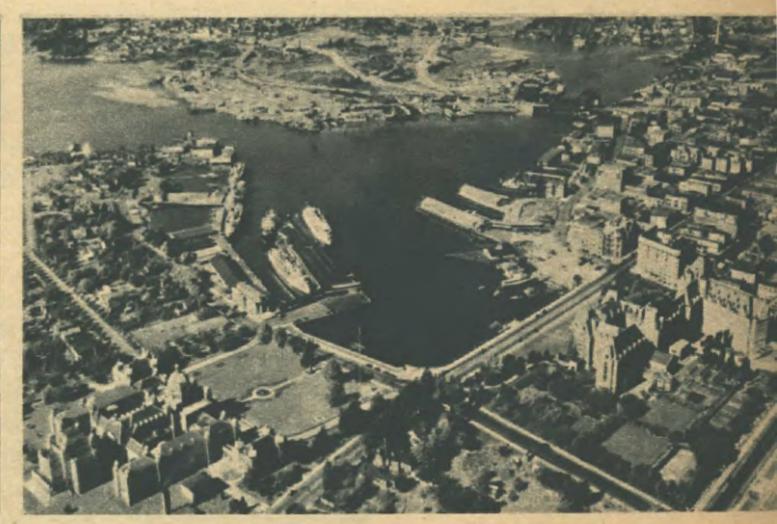
Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse.



Monument à Evangéline, héroïne acadienne.



La nuit, l'avenue Portage, à Winnipeg, offre un brillant spectacle.



Victoria, capitale de la Colombie britannique.

élues, donna lieu, au début du dix-neuvième siècle, à un ressentiment croissant. La guerre ouverte éclata en 1837. William Lyon Mackenzie, dans le Haut-Canada, et Louis Papineau, dans le Bas-Canada, menèrent la révolte. Celle-ci, bien que vite réprimée, eut des résultats mémorables. L'Angleterre envoya John Lambton, comte de Durham, pour étudier les besoins administratifs de la colonie en révolte.

Le rapport Durham, présenté au Parlement britannique en 1839, recommanda l'extension d'un gouvernement autonome aux colonies, l'union législative du Haut et du Bas-Canada et l'unification éventuelle de tout le territoire britannique en Amérique du Nord. Ce rapport laissait prévoir l'orientation du développement politique du Canada.

La conférence décida que, advenant une confédération, le système de gouvernement pour le Canada devrait s'inspirer du modèle britannique avec une Chambre des communes élue et un Sénat désigné. Plus tard, au cours de la même année, lors d'une deuxième réunion des colonies à Québec, on rédigea des résolutions définitives recommandant une union fédérale. On traça les grandes lignes d'un gouvernement fédéral central et de gouvernements provinciaux et on délimita leurs pouvoirs et devoirs respectifs. Les colonies furent saisies du projet de fédération et, après examen, l'approuvèrent à l'exception de l'île du Prince-Edouard qui l'accepta en 1873.